

Document de réflexion

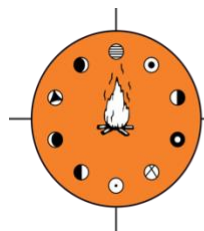
ITINERANCE

Phénomène de l'itinérance chez les **Premières Nations**
dans la région de Montréal



Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre
de la consultation visant l'élaboration d'un document préparatoire appelé
Projet de Ville : vers un plan d'urbanisme et de mobilité

Le 6 octobre 2022



Assemblée des Premières
Nations Québec-Labrador



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Page de crédits

Document de réflexion présenté conjointement par l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)

Rédaction : Patricia Montambault, CSSSPNQL
Francine Vincent, CSSSPNQL

Collaboration : Guy Latouche, APNQL
Marjolaine Sioui, CSSSPNQL
Rosalie Sioui, CSSSPNQL

Révision linguistique : CSSSPNQL

Graphisme : CSSSPNQL

Photos : Christine Sioui Wawanoloath, Shutterstock et Thinkstock

Ce document est accessible en version électronique, en français et en anglais, au cssspnql.com.

Toute reproduction, totale ou partielle, doit être préalablement autorisée par l'APNQL ou la CSSSPNQL au moyen d'une demande envoyée par courrier ou par courriel aux coordonnées ci-dessous :

Courrier :

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Courriel : apnql@apnql-afnql.com

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Courriel : info@cssspnql.com

© CSSSPNQL et APNQL, 2022



Table des matières

MISE EN CONTEXTE	2
PORTRAIT DE LA SITUATION DE L'ITINERANCE PARMIS LA POPULATION DES PREMIERES NATIONS AU QUEBEC.....	3
SITUATION EN CHIFFRES.....	4
ITINERANCE VISIBLE	5
ITINERANCE CACHEE	6
FACTEURS DE RISQUE A L'ITINERANCE	8
BONNES PRATIQUES DANS LA PRESTATION DE SERVICES.....	9
RECOMMANDATIONS	10
REFERENCES	12

Mise en contexte

Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations est une préoccupation politique grandissante et la lutte contre celui-ci se glisse parmi les priorités d'action. Sur le plan national, l'Assemblée des Premières Nations (APN) élabore actuellement un plan d'action en la matière. Des projets de recherche préparatoires ont été réalisés et ont contribué à mieux comprendre l'itinérance chez les Premières Nations en documentant les formes d'itinérance, les facteurs menant à l'itinérance ainsi que les approches à privilégier pour lutter contre l'itinérance chez les Premières Nations (Assemblée des Premières Nations, 2021a; 2021b; Rumboldt, 2021). D'autres recherches portant sur le sujet ont été menées au cours des dernières années au Canada et ont, entre autres, offert des éléments de définition à l'itinérance chez les Autochtones (Thistle et coll., 2020). Il est effectivement démontré que la diversité des peuples autochtones ainsi que les effets des lois et des politiques coloniales doivent être considérés pour une définition adéquate. Dans sa stratégie de lutte contre l'itinérance, le Canada s'est ainsi doté d'une définition de l'itinérance chez les peuples autochtones qui reconnaît ces particularités¹.

Au Québec, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) s'est dotée, en 2020, d'un plan d'action sur le racisme et la discrimination, dans lequel des recommandations touchent la situation de l'itinérance. Le plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 inclut également des actions concernant directement la population des Premières Nations et des Inuit. Pour sa part, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) a publié deux rapports portant sur la situation de l'itinérance au sein des communautés des Premières Nations au Québec (CSSSPNQL, 2016; 2021). De plus, l'Alliance de recherche ODENA a mené plusieurs travaux sur la condition itinérante parmi la population autochtone vivant en milieu urbain au Québec (Lévesque et Turcotte, 2010; Lévesque et coll., 2011; Lévesque et coll., 2015; Turcotte, 2015; Lévesque et coll., 2018). Ces travaux couvrent notamment la situation de l'itinérance à Montréal (Lévesque et coll., 2018).

Le présent document de réflexion déposé à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) dans le cadre de la consultation visant l'élaboration d'un document préparatoire appelé *Projet de Ville : vers un plan d'urbanisme et de mobilité*, s'inscrit en continuité avec ces travaux. La première partie dresse un état de la situation de l'itinérance chez les Premières Nations de façon générale ainsi qu'à Montréal, plus particulièrement. Une définition de l'itinérance qui tient compte du contexte propre aux Premières Nations y est proposée. La deuxième partie présente l'état des connaissances en matière de bonnes pratiques dans la prestation de services et de l'intervention avec la population itinérante faisant partie des Premières Nations. La troisième et dernière section renferme les recommandations à tenir compte dans le cadre de la consultation menée par l'OCPM.

¹ La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance *Vers un chez-soi* (2019) offre la définition suivante de l'itinérance chez les peuples autochtones : les peuples autochtones qui se retrouvent sans logement en raison de la colonisation, de traumatisme ou de conditions sociales, culturelles, économiques et politiques qui les mettent en situation de pauvreté. Ne pas avoir de logement inclut : les individus qui alternent entre le logement et l'absence de logement, qui vivent dans la rue, qui sont hébergés temporairement chez des connaissances, qui ont recours aux refuges d'urgence, qui vivent dans des logements inabordables, inadéquats, inférieurs aux normes et non sécuritaires ou qui vivent sans la garantie de sécurité; toute personne, sans égard à l'âge, qui quitte un établissement (comme un hôpital, un centre de traitement en santé mentale et en toxicomanie, une prison, une maison de transition), qui fuit un logement non sécuritaire en raison d'abus dans toutes ses définitions, et tout jeune qui fait la transition de toute forme de soins (Echenberg et Munn-Rivard, 2020).

Portrait de la situation de l'itinérance parmi la population des Premières Nations au Québec

La clientèle vivant une situation d'itinérance présente de multiples besoins. Pour la population des Premières Nations, d'autres dimensions doivent nécessairement être prises en compte afin de comprendre cette problématique grandissante et d'intervenir adéquatement. En plus de présenter un état de la situation en fonction des différentes formes d'itinérance, cette section offre des éléments à considérer pour la compréhension de ce qu'est l'itinérance chez les Premières Nations.

Éléments à considérer

Il existe un consensus dans la littérature voulant que l'itinérance chez les Premières Nations s'inscrive dans des questions plus vastes, d'ordre historique et structurel (Lévesque et coll., 2018; Thistle et coll., 2020; CSSSPNQL, 2021; Rumboldt, 2021). Dans son rapport de 2021, la CSSSPNQL précisait que « [...] l'itinérance dans les communautés ne doit pas être vue uniquement comme un enjeu de logement. Conséquence des nombreux traumatismes du passé, l'itinérance dans les communautés est aussi le reflet d'un déficit de mieux-être, d'un pauvre développement économique, de problèmes de santé mentale et de dépendances, et d'une déconnexion au territoire » (CSSSPNQL, 2021 : 4). Les études portant sur la situation en milieu urbain font le même constat :

« [...] en contexte autochtone, il est important, voire essentiel, lorsque l'on aborde la condition itinérante, de faire état du bagage social, psychosocial et culturel hérité du colonialisme, de comprendre les nombreux épisodes de déracinement, de délocalisation, de placement et de disparition qui caractérisent les trajectoires des individus, des familles et des groupes, qu'ils proviennent des Premières Nations ou du Peuple inuit » (Brandon et Peters, 2014; Christensen, 2017; Lévesque et coll. 2015; Menzies, 2007, 2009; Patrick, 2014; Peters et Christensen, 2016; Thistle, 2017 dans Lévesque et coll., 2018 : 24).

Les travaux menés sur le sujet montrent également que la signification du foyer et de l'itinérance diffère chez les Premières Nations de celle de la population allochtone, sans toutefois offrir de définition faisant un consensus à travers les différentes nations (Rumboldt, 2021). Une définition de l'itinérance retient toutefois l'attention par la vision du monde autochtone utilisée ainsi que par la considération pour les multiples ruptures relationnelles issues du colonialisme dont elle fait référence :

« L'itinérance autochtone est une condition humaine qui décrit les personnes, les familles ou les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui n'ont pas de logement stable, permanent et approprié ou qui n'ont pas immédiatement la perspective, les moyens ou les capacités d'acquiescer un tel logement. Contrairement à la définition colonialiste courante de l'itinérance, l'itinérance autochtone n'est pas définie comme l'absence d'une structure d'habitation; elle est plutôt décrite et comprise de manière plus globale à travers un prisme composite de visions du monde autochtones. Il s'agit de personnes, de familles et de communautés qui sont dépossédées de leurs relations avec la terre, l'eau, le lieu, la famille, la parenté, les autres membres, les animaux, les cultures, les langues et les identités. Il est important de noter que les Autochtones qui vivent ce type d'itinérance ne sont pas en mesure de rétablir un lien culturel, spirituel, affectif ou physique avec leur caractère autochtone ou leurs relations perdues » (Thistle, 2017 dans Assemblée des Premières Nations, 2021a : 11).

Ainsi, pour plusieurs personnes des Premières Nations, le foyer réfère à une dimension beaucoup plus large que la structure physique qu'est le logement. Il englobe un système de relations ainsi qu'un réseau de responsabilités partagées qui incluent non seulement les membres de la famille immédiate et élargie, mais également l'ensemble des éléments de la création ainsi que les ancêtres, les enseignements, le territoire, etc. (Alaazi, Masuda, Evans et Distasio, 2015; Memmott, Long, Chambers et Spring, 2003; Thistle, 2017; Turner, 2008; Turner, 2014 dans Rumboldt, 2021). Bien que cette perception ne soit pas

partagée par l'ensemble des Premières Nations, la littérature montre que la notion de foyer chez les Premières Nations est souvent différente de celle des allochtones et est associée à des liens culturels ainsi qu'au bien-être physique et mental (Christensen, 2016 dans Rumboldt, 2021).

« [...] les idées eurocentriques en matière de logement guident la conception et les politiques de logement imposées par le gouvernement, ce qui mène souvent à des logements inadéquats qui ne répondent pas aux besoins des Premières Nations en raison de l'environnement dans lequel ils vivent, de leur culture, de leurs valeurs ou de leur mode de vie (p. ex., une définition plus large de la famille, le besoin d'espace pour gérer les animaux chassés et le besoin d'un accès rapide aux espaces extérieurs) » (CSSSPNQL, 2020 : 1).

Pour ces raisons, il est maintenant reconnu que l'itinérance chez les Premières Nations doit être examinée de façon différente que chez les allochtones (CSPNQL, 2016), tout comme les services et les approches utilisés doivent également être réfléchis différemment (Rumboldt, 2021; CSSSPNQL, 2021). Ce constat n'est pas anodin lorsqu'on considère que les Premières Nations au Québec représentent une proportion importante de la population autochtone itinérante au Québec.

Situation en chiffres

Selon le dénombrement de 2018², parmi les répondants au Québec, 5,6 % ont déclaré être membres d'une Première Nation. Parmi ceux-ci, 6,0 % étaient âgés de moins de 30 ans et 6,7 % avaient entre 30 et 49 ans. Selon ces données, l'itinérance touche de façon plus importante les Premières Nations au Québec que les Inuit, les Métis ou les personnes d'ascendance autochtone³ (Latimer et Bordeleau, 2019).

TABLEAU 1 : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES, SELON LE GROUPE D'ÂGE, POUR L'ENSEMBLE DES RÉGIONS AYANT PARTICIPÉ AU DÉNOMBREMENT DE 2018

Identité	Moins de 30 ans (n=979)	30 à 49 ans (n=1 492)	50 ans et plus (n=1 176)
Premières Nations	6,0 %	6,7 %	3,9 %
Inuit	2,0 %	2,0 %	0,8 %
Métis	2,2 %	3,7 %	3,7 %
Ascendance autochtone	5,0 %	4,9 %	4,5 %


Source : Latimer et Bordeleau, 2019 : 60

De façon générale, pour l'ensemble de la population, les jeunes de moins de 30 ans sont plus susceptibles d'avoir connu plus d'un épisode d'itinérance au cours d'une année, principalement en raison d'un conflit, par exemple avec ses parents ou ses tuteurs (Latimer et Bordeleau, 2019).

La mesure de la population itinérante est un défi méthodologique considérable. Malgré les différentes méthodes mises en place, les données sont probablement sous-estimées (Echenberg et Munn-Rivard, 2020). Selon une étude réalisée en 2012, 20 % de la population itinérante de la ville de Montréal était composée d'Autochtones (Lévesque et coll., 2018). Les résultats issus du dénombrement de 2015 estimaient plutôt que 10 % de la population itinérante à Montréal était autochtone – estimation contestée par plusieurs organismes, dont le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

² Le dénombrement donne une approximation du nombre de personnes qui serait en situation d'itinérance un jour donné. Le nombre de personnes en situation d'itinérance sur une année complète est considérablement supérieur (Latimer et Bordeleau, 2019).

³ À noter que les catégories proposées pour l'identité autochtone ne correspondent pas à la définition retenue par chacun de ces groupes et peuvent avoir été comprises de manière erronée par les répondants.



(RAPSIM) (*ibid.*). Bien que la proportion d'Autochtones composant la population de personnes en situation d'itinérance à Montréal soit difficilement mesurable, les chercheurs s'entendent pour dire que cette population est surreprésentée parmi les itinérants à Montréal (Lévesque et coll., 2018; Seltz et Roussopoulos, 2020; RAPSIM, site Web⁴). Le rapport issu du dénombrement de 2018 démontre que :

« [...] un Autochtone sur l'île a environ 27 fois plus de chances d'être sans abri qu'un non-Autochtone, et qu'un Inuk a environ 80 fois plus de chances. Les Autochtones sans abri à Montréal ont également tendance à être mal desservis par les systèmes de refuges et de logements de transition, à être plus longtemps et de façon cyclique sans abri, et sont plus susceptibles de recevoir des contraventions et d'être détenus par la police. En même temps, les Autochtones sans abri ont exprimé plus souvent que les autres le désir de recevoir de nombreux types de services, en particulier de l'aide pour trouver un logement permanent. » (Seltz et Roussopoulos, 2020 : 2)

Les diverses formes d'itinérance sont de plus en plus documentées et nous savons maintenant que l'itinérance ne se limite pas aux personnes sans abri que l'on voit dans la rue. L'itinérance couvre une diversité de réalités visibles et moins visibles (RAPSIM, 2022). Parmi la population des Premières Nations vivant dans une communauté, tout comme pour celle vivant en milieu urbain, on trouve principalement deux formes d'itinérance : l'itinérance visible et l'itinérance cachée.

Selon l'Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi chez les Premières Nations (EDMEPN), 10 % des adultes des Premières Nations indiquent avoir vécu une expérience d'itinérance « visible » et 35 % affirment avoir vécu une expérience d'itinérance « cachée », soit avoir habité temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans leur voiture ou ailleurs parce qu'ils n'avaient pas d'autres endroits où habiter (CSSSPNQL, 2021a).

Itinérance visible

L'itinérance visible fait référence aux situations où une personne n'a pas de domicile fixe permanent ou d'abri ou, si elle s'en trouve un, celui-ci n'est pas conçu pour l'habitation humaine (Latimer et Bordeleau, 2019). Cette forme d'itinérance est donc observable dans les rues, les parcs, les édifices ou les terrains abandonnés ou sans surveillance. Elle fait aussi référence aux personnes sans domicile fixe étant dans des ressources d'hébergement d'urgence, dans des refuges pour femmes victimes de violence conjugale, dans des ressources de transition ou de façon temporaire dans des centres de thérapie, de réadaptation en dépendance et de crise, dans des établissements de détention ainsi que dans des hôpitaux (*ibid.*).

Lors du dénombrement de 2018, parmi les répondants à travers la province s'identifiant comme Autochtones, les membres des Premières Nations étaient proportionnellement plus nombreux à avoir été recensés dans les lieux extérieurs (6,5 %) et les hébergements d'urgence (5,7 %) que les Inuit et les Métis (Latimer et Bordeleau, 2019).

⁴ Site Web du RAPSIM, [L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL \(rapsim.org\)](https://rapsim.org), consulté le 23 septembre 2022.

TABLEAU 2 : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES, SELON LE TYPE DE LIEU, POUR L'ENSEMBLE DES RÉGIONS AYANT PARTICIPÉ AU DÉNOMBREMENT DE 2018

Identité	Lieux extérieurs (n=323)	Hébergements d'urgence (n=529)	Ressources de transition (n=1 137)
Premières Nations	6,5 %	5,7 %	4,1 %
Inuit	4,6 %	2,8 %	0,7 %
Métis	2,2 %	2,3 %	1,9 %
Ascendance autochtone	4,6 %	4,5 %	4,7 %

Source : Latimer et Bordeleau, 2019 : 29

Le rapport présentant les résultats du dénombrement de 2018 explique aussi que :

« Les personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, qui étaient fortement concentrées à Montréal, présentent un profil qui, globalement, se démarque de ceux des autres groupes. Il s'agissait à 89 % d'hommes. Ils étaient proportionnellement nombreux (13 %) à s'attribuer une identité autochtone, notamment des Premières Nations ou inuite. La moitié des répondants dans ce groupe disait avoir vécu son premier épisode d'itinérance plus de 10 ans auparavant » (Latimer et Bordeleau, 2019 : 44).

Une étude plus récente montre qu'entre les deux dénombrements réalisés à Montréal, la population de personnes en situation d'itinérance visible a connu une hausse :

« Par rapport au seul dénombrement précédent des personnes en situation d'itinérance à Montréal en 2015, le dénombrement de 2018 a marqué une augmentation de la population visiblement sans abri. Les chercheurs établissent un lien entre cette augmentation et la hausse du coût du loyer à Montréal, qui a augmenté de 8 % entre 2015 et 2018. Ils ont noté qu'ils s'attendraient à ce que l'augmentation de l'itinérance qui en résulte soit encore plus importante s'il n'y avait pas autant de programmes à Montréal pour aider les résidents à obtenir et à conserver un logement permanent. » (Seltz et Roussopoulos, 2020 : 10)

Les logements à Montréal sont effectivement de moins en moins abordables. Une étude indique que le prix annuel moyen d'un loyer à Montréal s'élève à près de 50 % du revenu médian d'un ménage d'une seule personne, ce qui contribue à accroître le nombre de personnes à un risque critique d'itinérance. L'itinérance coûterait plus de 56 000 \$ par personne sans abri, par année, à la Ville de Montréal (*ibid.*).

Itinérance cachée

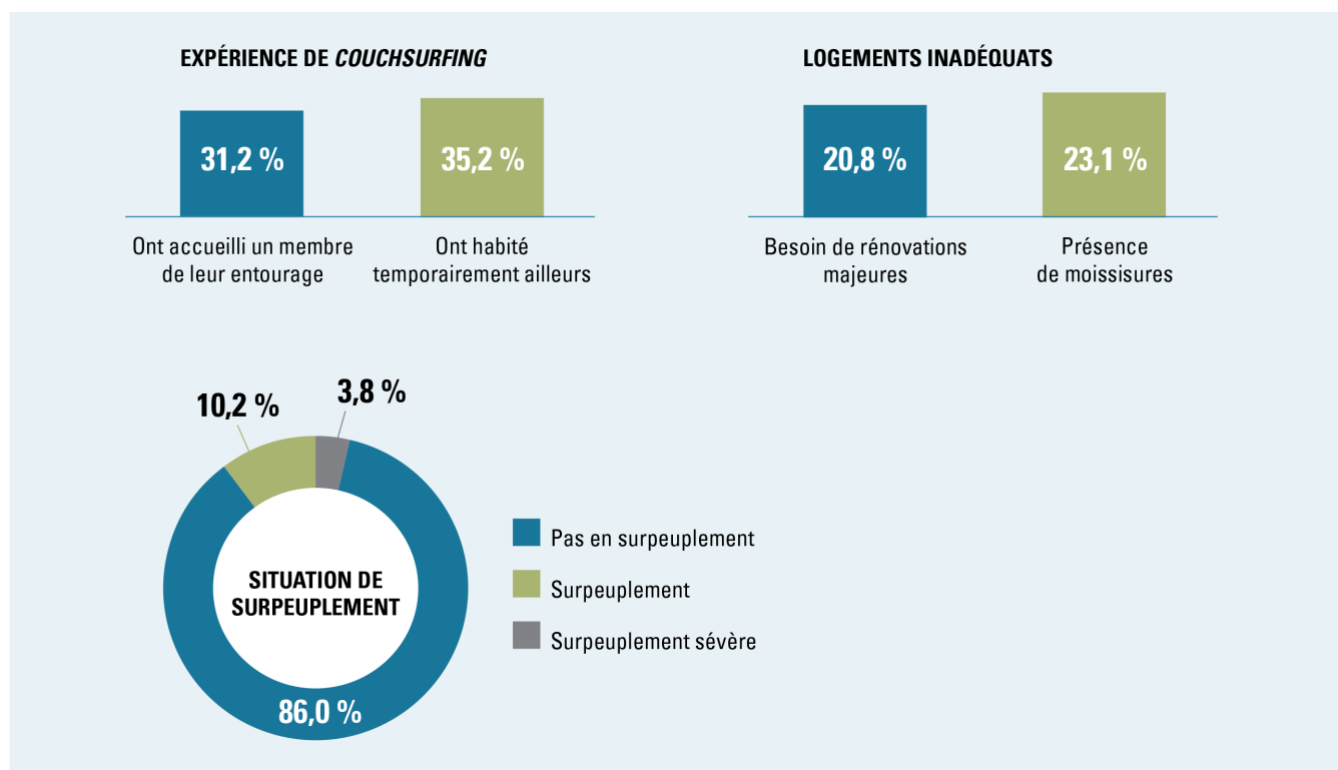
L'itinérance cachée concerne les situations où la personne est sans domicile fixe permanent et se trouve hébergée de manière temporaire chez autrui (*couchsurfing*) (p. ex. : chez des parents, des amis, des proches ou des partenaires sexuels), dans un motel, dans un hôtel ou dans une maison de chambres (Latimer et Bordeleau, 2019).

Dans leur rapport, Seltz et Roussopoulos (2020) estiment que le nombre d'Autochtones, de femmes et de jeunes en situation d'itinérance cachée à Montréal est disproportionné et que les données issues du dénombrement de 2018 sont assurément sous-estimées. Il est démontré que les femmes sont plus susceptibles de perdre leur logement à la suite de violence familiale. Les femmes autochtones se trouvant dans cette situation sont souvent accompagnées d'enfants (Conseil des Montréalaises, 2017 dans Seltz et Roussopoulos, 2020). Il a été démontré qu'au sein des communautés des Premières Nations au Québec :

« [...] plus du tiers des adultes (35,2 %) ont été obligés d’habiter temporairement chez un membre de leur famille, des amis, dans leur voiture ou ailleurs parce qu’ils n’avaient pas d’autres endroits où habiter. Pour une minorité (21,2 %), cette situation a duré moins d’un mois, tandis que, pour 36,5 %, cette situation d’itinérance cachée a duré plus d’un an. Les données de l’EDMEPN indiquent également que 8,8 % des adultes ont vécu à la fois au moins un épisode d’itinérance visible et une situation où ils ont dû être temporairement hébergés par un proche. Questionnés sur le fait d’avoir eux-mêmes accueilli temporairement une personne de leur entourage qui n’avait pas d’endroit pour se loger, ce sont près du tiers des adultes (31,2 %) qui ont vécu cette situation au cours des douze mois précédant l’enquête » (CSSSPNQL, 2021 : 8).

Chez la population des Premières Nations vivant dans une communauté, trois types d’itinérance cachée ont été observés : 1- le *couchsurfing*, 2- le surpeuplement sévère et 3- le logement inadéquat (besoin de rénovations majeures). Ces différentes formes d’itinérance peuvent amener les personnes vivant cette situation à migrer vers un centre urbain. Voici comment ces différents types d’itinérance cachée se présentaient en 2015.

FIGURE 1 : TROIS TYPES D’ITINÉRANCE CACHÉE OBSERVÉS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC



Source : CSSSPNQL, 2021 : 8

La section suivante présente les facteurs de risque pouvant mener une personne à vivre une situation d’itinérance visible ou cachée.

Facteurs de risque à l'itinérance

Chez les Premières Nations, les facteurs de risque à l'itinérance peuvent être liés aux lois et aux politiques coloniales qui leur ont porté préjudice. On pense plus particulièrement à la *Loi sur les Indiens* ainsi qu'aux pensionnats et aux écoles de jour, aux traumatismes intergénérationnels et à la dépossession engendrée par ceux-ci. Selon l'APN, « l'imposition de systèmes, combinée au processus continu de colonisation et de marginalisation actuels, a entraîné des disparités entre les populations des Premières Nations et les citoyens non autochtones, qui contribuent à l'itinérance contemporaine des Premières Nations » (APN, 2021a : 13). Voici les facteurs de risque pouvant mener à vivre une situation d'itinérance chez les Premières Nations (*ibid.*) :

- Niveaux d'éducation inférieurs;
- État de santé moins bon;
- Taux de chômage plus élevé;
- Niveau de revenu plus faible;
- Plus grande proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux;
- Taux de pauvreté plus élevé;
- Probabilité plus élevée d'avoir un handicap;
- Niveaux plus élevés de violence sexuelle et de violence à l'égard des femmes, y compris un nombre élevé de femmes autochtones disparues ou assassinées;
- Plus de risques d'être victime d'un crime violent;
- Taux élevés de placements au sein du système de protection de l'enfance;
- Taux d'incarcération élevés et risque accru de se trouver sans abri après une incarcération;
- Pourcentage plus élevé de logements inadéquats;
- Pourcentage plus élevé de logements inadaptés à la taille du ménage;
- Pourcentage plus élevé de logements inabordables;
- Plus grand nombre de ménages ayant un besoin impérieux de logement;
- Besoin de logements fondés sur la qualité et la taille.

La section suivante offre des pistes d'action en matière de bonnes pratiques pour une offre de services adaptée à la population des Premières Nations.

Bonnes pratiques dans la prestation de services

Voici quelques modèles de bonnes pratiques dans la prestation de services :

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), La Piaule et le dortoir de Val-d'Or

- Au cours des dernières années, le CAAVD et La Piaule ont multiplié les efforts afin de rassembler tous les acteurs du milieu et de réfléchir à des solutions permettant de mettre fin à l'itinérance. Depuis 2010, le CAAVD travaille en étroite collaboration avec l'Alliance de recherche ODENA afin de documenter les particularités de la population autochtone relativement au phénomène de l'itinérance à Val-d'Or. Le CAAVD a organisé plusieurs événements rassemblant policiers, politiciens et acteurs du milieu communautaire. Le travail de concertation entre ces différents acteurs et les initiatives mises sur pied par ces derniers font de la communauté de Val-d'Or un exemple à suivre en matière de stratégie de lutte contre l'itinérance.

Native Men's Residence, à Toronto

- Il s'agit d'une organisation communautaire offrant des services holistiques et culturellement adaptés à la population itinérante (autochtone) de Toronto. L'organisation s'assure que les individus ont accès à un continuum de services culturellement adaptés qui leur procureront l'aide nécessaire afin qu'ils puissent trouver des logements sécuritaires, stables et abordables, tout en les aidant dans l'atteinte de leurs objectifs personnels. L'organisation offre des services de proximité, différents programmes de croissance personnelle et de guérison, l'accès à des sages, de même que trois types de logement : urgence, transitoire et permanent.

Aboriginal Mother Centre Society, à Vancouver

- En activité depuis 2002, il s'agit d'un service destiné aux femmes et à leurs enfants. L'organisation offre un service de logement transitoire pour seize femmes et leurs enfants jugés à risque de vivre une situation d'itinérance, un centre pour la petite enfance (de trois à cinq ans), un programme d'acquisition de compétences pour vivre sainement et en accord avec les principes traditionnels de santé, un programme de proximité pour les personnes en situation d'itinérance et une cuisine communautaire.

Continuum de services en itinérance en contexte pandémique sur la Rive-Sud de Montréal : innovations et pratiques de proximité

- En Montérégie, un continuum de services auprès des personnes itinérantes a été mis en place, en réponse aux mesures sanitaires d'urgence en temps de pandémie. Un service de crise a été déployé avec l'intervention d'équipes interdisciplinaires soutenues par une approche psychosociale et médicale. L'expérience a démontré des approches novatrices auprès de la clientèle itinérante. Des projets pilotes sont en cours avec des modalités d'offres de services permettant des pratiques innovantes.

Recommandations

À la lumière des données qui brossent un portrait de la problématique de l'itinérance autochtone à Montréal, voici quelques recommandations :

Soutien financier

- Que la ville de Montréal octroie le soutien financier annoncé en 2021 aux organismes travaillant auprès des personnes en situation d'itinérance de la métropole.
- Que ces fonds servent à assurer le fonctionnement des ressources d'hébergement d'urgence et à réaliser des projets visant la cohabitation et l'inclusion sociale ainsi que l'accueil et la réinsertion sociale des personnes en situation d'itinérance.
- Que les fonds soient dirigés vers des programmes conçus et mis en œuvre par des organismes communautaires autochtones qui ont fait leurs preuves dans la prestation de services adaptés à la culture et qui sont en mesure d'atteindre les résultats souhaités.
- Que les enjeux de l'itinérance vécus par les Autochtones soient abordés de concert avec les décideurs publics et les instances communautaires conscients des besoins en vue de mettre au point des pratiques d'intervention.

Services culturellement adaptés

- Que des logements sains et sécuritaires et des services de soutien soient fournis d'une manière appropriée à la culture des Autochtones sans abri.
- Que les organismes communautaires soient équipés pour fournir des services thérapeutiques culturellement appropriés.
- Que les acteurs du réseau québécois de la santé et des services sociaux développent des compétences en matière de sécurisation culturelle et que leurs services soient accessibles, notamment sur le plan de la langue et de l'accueil, sans discrimination.

Refuges pour femmes autochtones et personnes 2ELGBTQIA

- Que des logements sociaux, des services non mixtes et inclusifs soient offerts aux femmes qui se trouvent dans des situations de violence conjugale et face à la détresse psychologique.
- Qu'un financement durable soit octroyé pour les refuges, les espaces sûrs, les maisons de transition, les logements de deuxième étape et les services libres d'accès dirigés par des Autochtones, pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA autochtones qui sont sans abri ou vivent une situation précaire, qui sont aux prises avec l'insécurité alimentaire ou la pauvreté, et qui fuient la violence ou ont été victimes de violence et d'exploitation sexuelle.

Corps policiers

- En raison de la judiciarisation et de l'augmentation du profilage racial de l'itinérance autochtone au cours des dernières années, que les forces policières suivent des formations sur la sécurité culturelle afin d'éliminer les préjugés et le racisme et d'améliorer les relations actuelles entre la police et les Autochtones.
- Que soit offerte une formation aux corps policiers du Québec, à l'École nationale de police du Québec ainsi qu'à tous les policiers actifs et aspirants-policiers sur les réalités socioculturelles, les enjeux propres aux peuples autochtones et la problématique des femmes autochtones disparues et assassinées.

Continuum de services

- Qu'il y ait une coordination entre les services offerts par la communauté et les organismes du centre urbain de Montréal en raison des allers-retours fréquents entre la communauté et le milieu urbain afin qu'un continuum de services favorise la collaboration entre les organismes.

Stratégie multisectorielle

- Qu'une stratégie multisectorielle axée sur la collaboration entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique, des services sociaux, de la petite enfance et de l'économie soit mise en place et qu'elle permette à l'État d'honorer son obligation de fournir des logements adéquats et du soutien d'urgence aux sans-abri.

- 1- Communiqué de la Ville de Montréal, mars 2022
- 2- APN, 2021, Analyse documentaire sur l'itinérance des Premières Nations
- 3- Observatoire des réalités familiales du Québec, Chloé Couvy, 2018 (ORFQ)
- 4- (APN, 2021, Analyse documentaire sur l'itinérance des Premières Nations)
- 5- RAPSIM
- 6- ENFFADA n^{os} 4.7, 16.19 et 18.25
- 6- Harvey, 2016
- 7- ENFFADA n^{os} 9.1, 9.2, 9.3 et 9.8
- 8- RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal y est allé d'une série de recommandations

Références

Assemblée des Premières Nations (2021a). *Analyse de la situation de l'itinérance parmi les Premières Nations*, 64 pages.

Assemblée des Premières Nations (2021b). *Rapport final sur la cartographie des systèmes*, préparé par HelpSeeker Technologies, 92 pages.

Audet, A. et Borris, R.-J. (2020). *Continuum de services en itinérance en contexte pandémique sur la Rive-Sud de Montréal : innovations et pratiques de proximité*, Direction des programmes santé mentale et dépendances, CISSS de la Montérégie-Est, 8 pages.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (2016). *Portrait de l'itinérance dans les communautés des Premières Nations au Québec*, 72 pages.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (2020). Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec, *Relations entre les conditions de logement des Premières Nations au Québec et l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire et le sentiment de contrôle sur sa vie*, 54 pages.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (2021). *L'itinérance dans les communautés des Premières Nations – De nouvelles connaissances pour guider l'intervention*, 14 pages.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (2021a). Enquête sur le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi chez les Premières Nations, *Cahier 1 – Profil socioéconomique et parcours de vie*, 30 pages.

Gouvernement du Québec (2021). *S'allier devant l'itinérance, Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026*, 88 pages.

Lévesque, C., Comat, R., Labrana, J., Abitbol, M., Deetjens, C., Couturier, C., Tran, N. (2018). *La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec, Partie 1, Une enquête qualitative à Montréal*, 248 pages.

Rumboldt, J. (2021). *ENDAAMNAAN : Des maisons pour toutes les nations, Analyse documentaire sur l'itinérance parmi les Premières Nations*, Observatoire canadien sur l'itinérance préparé pour l'Assemblée des Premières Nations, 96 pages.

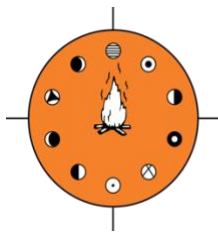
Références supplémentaires :

Landry, M. (2020). *La santé des populations autochtones à Montréal*, Direction régionale de santé publique de Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, gouvernement du Québec, 52 pages.

Mailloux, N. (2022). *Ne pas détourner le regard, Autochtones et inuits en situation d'itinérance, Secteur Milton-Parc à Montréal*, Ombudsman de Montréal, Rapport d'enquête et recommandations, 41 pages.

Turcotte, A.-M. (2015). *Les Autochtones en situation d'itinérance*, Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, 17 pages.

ITINÉRIANCE



Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

